

1581 - Jean Stratius - Trésor de Ponce Pilate - BM Lyon

Auteurs : Pilatus, Pontius (fausse attribution)

Description matérielle de l'exemplaire

Format 8°

Dimensions de la page 48 p. (sig. A-F4) : 1 ill. ; 15,4 cm

Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

52 Fichier(s)

Remarques

Remarques Gravure s. b. au titre, privilège du 9 janv. 1581

Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen_1122

Titre long Thresor admirable, // DE LA SENTENCE // prononcée par Ponce Pilate, // contre nostre Sauveur // Iesus-Christ. // Trouuee miraculeusement escritte sur parchemin // en lettre Hebraique dans un vase de marbre, // enclose de deux autres vases de fer et de pier // re, en la ville d'Aquila au Royaume de Na- // ples, sur la fin de l'annee 1580. // Traduict d'Italien en François tāt pour l'vti- // lité publique, & l'exaltation de nostre saincte foy, // que pour louange de la dite ville. // [illustration] // A LYON, // Par Iean Stratius en rue Merciere. // M. D. LXXXI.

Imprimeur(s)-libraire(s) Stratius, Jean

Date 1581

Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et cote Lyon (Fr), Bibliothèque municipale, Part-Dieu, Silo ancien, B 511930

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation [Bibliothèque municipale de Lyon](#)

Sources de la numérisation [numelyo](#)

Type de numérisation Numérisation totale

Autres exemplaires localisés Paris (Fr), Bibliothèque nationale de France,

[NUMM-79061](#)

Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscrites L'exemplaire ne comprend pas d'annotations manuscrites.

Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Droits

- Image(s) : numelyo.bm-lyon.fr
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Pilatus, Pontius (fausse attribution), 1581 - Jean Stratius - Trésor de Ponce Pilate - BM Lyon, 1581

Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 27/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/1122>

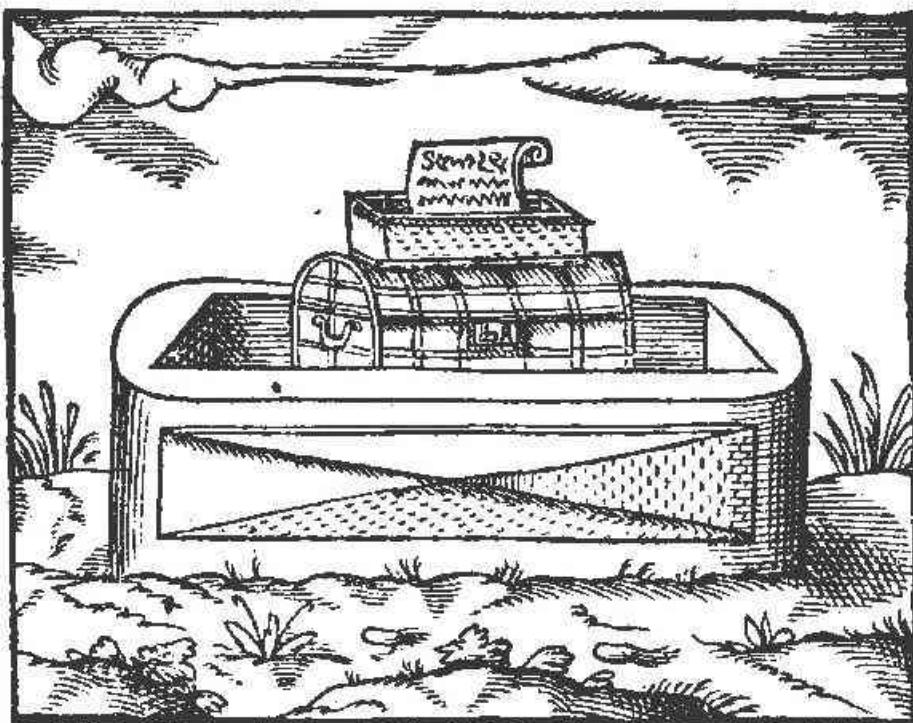
Copier

Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 19/10/2016 Dernière modification le 31/07/2024

Thresor admirable,
DE LA SENTENCE
prononcee par Ponce Pilate,
contre nostre Sauveur
Iesus-Christ. B511930

*Trouuee miraculeusement escritte sur parchemin
en lettre Hebraique dans vn vase de marbre,
enclose de deux autres vases de fer & de pier
re, en la ville d'Aquila au Royaume de Na-
ples, sur la fin de l'anne 1580.*

Traduict d'Italien en François tāt pour l'vti-
lité publique, & l'exaltation de nostre sainte foy,
que pour louange de la dite ville.



A L Y O N,
Par Iean Stratius en rue Merciere.
M. D. LXXXI.



124

125

Digitized by Google

Digitized by Google



*D I S C O V R S . D E L A
sentence de Mort, donnée contre nostre
Sauveur IESVS CHRIST, par
Ponce Pilate, trouuee miraculeuse-
ment, sur la fin de l'annee 1580. En
la ville d'Aquila, au Royaume de
Naples: Et de la description d'icelle
ville:*



Mis L E C T È V R S,
Comme ainsi soit, que
depuis peu de temps en
çà, ait esté descouvert,
en la ville d'Aquila, au Royaume de
Naples, appartenant à la Duchesse de
Parme, presentement gouvernante
au païs de Flandres, pour le Roy
Catholicque, vn Thresor à tous au-
tres Thrésors incóparable, pour estre
le plus grand & le plus precieux, qui

A 2



Digitized by Google

fut onques, pource que tout le genre humain , participe au fruit d'iceluy, d'autant que son salut en depend totallement, ie n'ay voulu, m'ayant esté ledit Thresor communiqué, estre si auarc & ingrat d'vn si grand bien, que de le garder entier pour moy, sans t'en faire iouir , à fin que tu ayes occasiō de m'en sçauoir quelque gré, & de louer la diuine grace & bonté: laquelle apres la reuolution de tant d'annees, a permis qu'vne chose tant rare & singuliere , comme la propre Sentence donnee par Ponce Pilate, contre nostre Sauveur IESVS CHRIST, ait esté trouuee si estroitement enclose que vous entendrez. Car combien que ce ne nous soit pas chose nouuelle d'entendre que nostre precieux Sauveur ait esté condamné à mort par les Iuifz, à fin de nous donner

ner la vie que nous auions perduë,
& de laquelle nous estions exclus &
forüssis, par noz demerites & griefz
pechez, dequoy nous faict foy la sa-
cree Histoire, ce n'est pas peu de cho-
se toutesfois d'auoir trouué les ex-
presses parolles de la Sentence pro-
noncee contre nostre Seigneur, tra-
duite d'Hebrieu, de mot à mot, en
diuerses langues, & mesmes en la no-
stre, ainsi que ie vous feray voir in-
continent, apres que ie vous auray
touché, comme en passant, quelque
chose de la susdite ville d'Aquila, ou
ledit Thresor a esté trouué. Ceste vil-
le est fort celebre & ancienne, con-
struite & fondee, en Italie, au Royau-
me de Naples, à cinq mille seulement,
du lieu où estoit autresfois construi-
te ceste noble & ancienne ville Amin-
terne, de laquelle on void encors



aujourd'huy les grans fondemens de plusieurs magnifiques edifices, & entre autres d vn Theatre , de beaux tem- ples & de grosses tours , par où l'on peut iuger , combien estoit grande ceste Cité , tāt en superbes bastimens qu'ē multitude de peuple : de laquelle Tite Liue , parle en plusieurs endroits , & mesmeiment au dixième liure , où il demonstre comme ceste ville fut prinse par force par Spurius Confus , & comine furent par luy tuez enui- ron deux mille huit cens bourgeois , & quatre mille deux cens huitante faitz prisonniers . Il fait mention en vn autre endroit , comme les Amiternins , les Vimbriens , Norsinois & Reatinois , donnerent secours de Sol- datz , à Lucius Scipion , qui estoit pour passer avec l'armee en Afrique . Et Virgile en son septieme liure , dit ,

Vna

*Vna ingens Amiterna cohors, prisique
Quirites.* C'est à dire,
Le grād est l'Amiterne avec les vieux
Quirites. Et Martial.

*Nos Amiternus ager fælicibus educat
hortis*

Nursinas poteris parcias esse pilas.

Crispe Saluste , Citoyen de ceste ville , la beaucoup renommée , pour ce qu'il a escrit plusieurs œuures , & semblablement Victorin Euesque d'icelle , qui fut occis pour le nom de Christ du temps de l'Empereur Nerua , Ce que i'ay bien voulu amener , pour ce que la rauine de ceste grande ancienne & noble cité faict beaucoup à l'établissement , dignité , grandeur & principauté de nostre ville d'Aquila , de laquelle il est maintenant question de parler devant que venir à ce qui nous en faict entamer le propos & qui

Digitized by Google

& qu'il a doit renommer & embellir,
pour le plus riche ioyau , & pour la
plus digne, precieuse, salutaire & tres
sainte relique & antiquité , qu'elle
puisse contenir & enserrer & qui se
puisse oncques trouuer au monde:
dont la plus grand partie des Princes
& potentats Chrestiens ont receu cer-
tain & tresagreable aduis. Ceste no-
ble ville d'Aquila se monstre sur le
haut d'vne montagne , & est pour le
present la premiere & principalle cité
de tout le pays d'Abbruzze , auquel
elle est situee, à tréte mille de Sulmo-
ne à costé vers l'Apennin. Il n'y a
point de doute, qu'elle est nouuelle,
& qu'elle fut edifiee selon Razan, du
temps de Charles premier Roy de Si-
cile, apres que la susdite ville d'Ami-
terne, & Forcone , que les escriuains
appellent Forconium , à huit mille
d'Aquila

d'Aquila, de l'autre part, descendant plus bas vers la riuiere Pescaire furent ruinees, comme encores aujour-d'huy se voyent les demolitions, rui-nes grands fondemens de pierres de taille, de l'adite ville dicte *Furconium*, & mesmes encores aujourd'huy ce lieus s'appelle *Furcona*. Apres d'oc, ainsi que Rayan & Blode reciter, qu'Amiterne & Furcone furent ruinees, on ne lit point, par qui, sinon que Blonde dit que ce fut par les Lombards (faisant mention que ladite ville de Furcone n'estoit pas si noble qu'Amiterne) les peuples de ces païs s'assem-blèrent pour leur seureté, entre les autres montagnes, où ils bastiront quelqu'lieu, & commencèrent à y habi-ter. Et ainsi, à cause de la bôte de l'air, croissant de iour en iour, & y bastis-fans tousiours Forteresses & Cha-

B



Digitized by Google

steaux, comme lesdits habitans n'eus-
sent aucun principal chef, pour le gou-
vernement d'entre eux, quelque temps
apres, ils furent subiuguez par quel-
ques meschans hommes, pour ce qu'ils
n'auoyent pas le moye de se defendre.
Et par long temps, ils furent traitez,
tout ainsi que s'ils eussent esté escla-
ues venduz. Or croissant de iour en
iour le pesant ioug de seruitude, les-
dits peuples commencerent à prédre oeur
& à projettter le moyen de leur deli-
urance. Par quoys ils ordonnerent secrè-
tement entre eux de quer les susdits ty-
rás, & de faitz ils executerent heureuse-
ment leur délibération. Et comme ils fui-
scent ainsi deliurez d'une si grande serui-
tude, ils aduiserent & délibérerent de
disier ceste noble ville d'Aquila pour
leur défense, & conservation. Et ainsi
à chacun des peuples de ces Chasteaux
& contrées fut cōsigné vne partie du

Lieu où se deuoit bastir ladite cité , à
 fin quelle fut edifiée selon leur volon-
 té & besoin, voulás néantmoins quel-
 le fust puis apres nommee *Aquila*, espe-
 rans avec le temps, de l'accroistre en
 sorte, non seulement en edifices & ri-
 chesses, mais aussi en multitude de
 peuple qu'elle peult seignurier &
 maistriser toutes les places circonuoï-
 sines, ny plus ny moins q̄ l'Aigle (ap-
 pellec en Latin *Aquila*, à la maistrise
 & preeminence sur tous les oiseaux.
 Mais on ne trouve pas, néantmoins,
 le temps du commencement d'icelle.
 Aucús disent quelle fut edifiée (apres
 la ruine d'Amiternie & de Fortone)
 par les citoyens qui estoient fuiz aux
 bourgs , villages & chasteaux pro-
 chains, desquels s'asséblerent là, & y
 firent leur habitation: & que Charles
 Martel l'environna puis apres, de ma-

railles, & l'appella *Aquila*, pour estre
 en haut lieu, maistrisant les pays voi-
 sins, comme l'Aigle (qui s'appelle
Aquila en langue Latine) maistrise &
 domine les oiseaux. Mais Padolfe col-
 lenucio au quatrième liure des Histoires
 du Royaume, dit quelle fut faite
 par le commandement de Fedéric II.
 Empereur, & ainsi raconte le comen-
 cement susdit. Estans espars par les
 montagnes de l'Abruzzo, entre Ami-
 tierne & Forcon, villes antiques desfai-
 tes & ruinees, les peuples de Beneuet,
 du mót Cassin & de Sore (q̄ luy mes-
 me auoit fait ruiner) il commanda. q̄
 tous ces peuples s'assemblasset & edi-
 fassent vneville, en lieu commode &
 opportun, pour la defense du Royau-
 me de ce costé là, lors appellé *Aquila*,
 & luy changeant de nom, il voulut
 que pour l'honneur de l'Empire, ce-

ste

ste ville fust appellee *Aquila*, comme il comande apertement en ses epistles. Ainsi donc fut edifiee ceste ville d'Aquila, laquelle s'augmenta & s'agrādit, fort en peu de temps, & aujourd'huy est reputee vne tres forte & trespuissante ville au susdict Royaume. Je me tiendrois volontiers à la première opiniō, à sçauoir quelle fust edifiee par ces peuples r'assemblez des environs, qui tuerent les tyrans & qui se deliurerent de la grande seruitude en laquelle ils estoient detenuz, attēdu qu'il ne semble pas estre possible qu'elle fust faite premieremēt par Federic II. & moins par Charles Martel: car ic trouue qu'il est fait mention *Aquila*. ou d'Aquila, plusieurs années devant que ledit Federic & mesmes Charles Martel fussent nez, comme le messme Blonde demonstre en vn au-

tre endroit , en ses Histoires , & mes-
mes en la description de la cession
du Duché de Pouille faicte à Robert
Guiscard par Nicolas II. Pape de Ro-
me en l'an de nostre salut 1060. la-
quelle cession fut faite en ladite ville
d'Aquila , & Federic florissoit l'an 1212.
& Charles Martel , l'an 1309. Il est vray
q̄ par auenture ces escriuains se pour-
royēt bien ainsi accorder & dire que
s'cestans là assemblez les habitans des
prochains Chasteaux , apres qu'ils eu-
rent occis les susdits tyras & basty les
maisons , faiet les rues , & pareillement
fortifié le lieu de quelques ramparts
(comme il est à croire) ladite ville fut
ceinte & entouree de murailles , ou
par ledict Federic , ou par Charles
Martel , lesquels la fortifierent bien ,
firent ces habitans citoyés d'icelle &
leur donnerent le titre de noblesse.

Parquoy

Parquoy dela en auant, ceste ville commença à croistre de peuple, de richesses & puissance tellement qu'elle, a obtenu la principauté & preminéce de la region. Mais depuis quelque temps en ça, elle a esté fort douteuse en soymême, depuis que Loys Comte de Montoire eut le gouuernement d'icelle, lequel par sa prudence, l'a gauernie en grande paix, souz la Seigneurie, neantmoins de Ferrád Roy d'Aragon & de Naples, & aussi de Charles quint Empereur. En fin comme iceluy fust detenu à Naples, defaillat aussi le nombre des vivas, en l'an 1528. comme les citoyens fissent quelque trouable & esmotion à l'encontre des soldats dudit Empereur, ou plustost, selon l'opinion des autres, comme ils se defendisent des outrages que les soldats leur faisoient, comme il semble plus

plus vray semblaible, elle fut mal trait-
tee par Eilebert prince d'Orange Vi-
ce-Roy de Naples, de maniere qu'il
condamna la ville à fournir dix mille
ducats. A raisō de quoy les Aquilains
démourerent fort mal contens, mais
comme il fust besoin de payer ladicta
somme d'or, & cōme ils n'eussent pas
de quoy la fournir, ils furent contraints
de mettre la main aux sacrez vases des
Eglises, & par semblable de prendre
les riches ornementz de la sepulture de
S. Bernardin. L'on y fit encores quel-
ques autres maux, que ic. laisseray à
dire de peur d'enuyer le lecteur vitay.
Chrestien, qui aspire desia à ce que io
scay bien qui luy sera plus agréable
d'entendre que cecy, & qui luy éant
sera vne grande ioye mesme d'ame-
tume & de tristesse: vne ioye voyant
la scule cause de son salut éternel: &

vne

vne griefue douleur, considerant la rigoureuse (mais à nous profitable) sentence de mort prononcée contre nostre sauveur Iesus Christ, & sur luy, mesme, helas ! de poinct en poinct executee, de maniere, mes amis, qu'il nous a montré le chemin de porter hardiment nostre croix apres luy, si nous voulōs iouir de la vie bien heureuse & eternelle, qu'il nous a aquise par sa mort & passion. Mais pour retourner à nostre susdite ville d'Aquila, qui nous a decouvert vn gage si precieux demouré si long temps enfeucl, & la vraye marque de nostre redemption, ceste noble cité est sous mise à la seigneurie du Royaume, laquelle a tasché & s'est bien souuent efforcee de se soumettre à l'Eglise Ro maine, pour estre du territoire de sa sainteté, ou bien de s'assujettir aux

C

François, quand ils sont passez pour acquerir le Royaume. Et pour ceste cause elle a tousiours esté fort greuee & chargee, & a souffert grands outragés, quasi comme figure(s'il m'est loisible de parler en ceste maniere) de sacré seau de nostre vie & salut, qu'elle a si long tēps gardé & enclos en son sein, venant de celuy qui a esté soumis pour nous à tout outrage, blasme, & vitupere. pres de ceste ville fut occis le vaillant Braccio de Mantouë chef de guerre, comme raconte Blonde, Sabellio, Platiga, Simonetta & Corio avec plusieurs autres historiens. En ce lieu est dignement reueré le corps de S. Bernardin de l'ordre des freres mineurs, premier reformateur de la vie reguliere de cest Ordre. Lequel estant Toscan de nation & de noble famille des Albizesques ayant pour

pour pere Tollus, & pour mere Nee-
ra fille de Bindus habitans de la ville
de Siennes , il estoit totalemēt incliné
à la deuotion de ieusner, & singulierē
ment les famedy:aussi se rendit il fort
affectionné au seruice des pestifarez
éstant pour lors la ville de Siennes fort
affligé, ce fust l'an de grāce 1400. ou il
acquit grand louange & honneur au
seruice des pauures malades, se ren-
dant seruiteur de vingt malades de la
peste. Il fust aussi pour sa sainte vie
& comersation esleu Euesque par feu
Pape Eugenie , à la reueste de ceux
de Siennes , Ferrare & d'Urbīn, non-
obstant le refus qu'il fist de la dignité
Episcopale pour ne se trouuer digne
de ceste dignité & charge, & alors par
permission diuine il rendit guerison à
vn boiteux: sur la fin de ces affaires &
aiant sainctement vescu & fait plu-

C 2

sicur miracles ils'achemina pour aller
en Pouille pour prescher l'Euangile,
mais en chemin il deuint malade en
la ville d'Aquila en vn conuene des
Cordeliers, voulant reformer ledit co-
uent comme il auoit desia fait de plu-
sieurs autres , & fust tellement pour-
suuy de maladie qu'il rendit l'Esprit
à Dieu l'an de grace 1443. le 20. Mars
estant son corps enseueley audict con-
uent, situe hors la dicte ville d'Aquila
ou plusieurs malades ont recouert
santé & guerison, signalement vn sourd
lequel laua ses aureilles de l'eau en la-
quelle son corps auoit esté plongé. Et
fut puis apres l'an 1450. par feu Pape
Nicolas cinquiesme canonisé & mis
au rég & catalogue des saincts. Et de
nostre téps Iean dit Aquilain, de l'or-
dre des freres prescheurs , excellent
Theologien & tresfacond & eloqué
predi

predicateur , cōme l'on peut cognoi-
stre par les sermons qu'il a fait & com-
posé, à fort annobly & renommé ce-
ste dite ville. Plusieurs autres gentils
& nobles esprits , ont illustré ce lieu,
ainsi que i'ay entendu , mais pource
que i'en'ay pas certaine cognoissance
d'iceux, ie les laisseray nommer à au-
tres. Le fertile territoire de ceste dite
ville, outre les autres choses , produit
vne grande abondance de Safran, du
quel se tirent par chascun an , plus de
quarante mille ducats d'or, sans met-
tre icy en coimpte vne infinité d'au-
tres biens & commoditez , qu'il ainei-
ne pour la vie des habitans de ladite
ville & de ceux qui se tiennent aux en-
uirons, en quoy certainement elle est
celebre & heureuse: mais elle me sem-
ble encores beaucoup plus heureuse,
outre tous les biens sus mentionnez,

de ce qu'elle a c'est honneur d'auoir si
estroittement gardé, comme encores
elle garde aujourd'huy, l'arrest de no-
stre bien souuerain qui passé tous les
biens, aises & commoditez du mon-
de. Voila donc ce qui m'a semblé bon
deduire en brief de l'excellence & no-
blesse de ceste ville, au Royaume de
Naples, en laquelle (comme i'ay desia
dit) a esté trouuée ceste année 1580. la
sentence de mort iettée a l'encontre
de nostre Seigneur Iesus-Christ, par
le president dela Iudee Ponce Pilate
copice & fidelement traduite de la lá-
gue Hebraïque en autres langues, &
principallemēt en la nostre, ainsi que
i'ay desia touché dessus. Et combien
que Pilate ait esté rigoufeux à l'en-
contre nostre seigneur Iesus-Christ
par sa feuete sentence, ça esté plus par
contrainte & importunité des Iuifs le
menas

menassant de le rendre odieux à l'Empire Romain q̄ autrement, toutesfois son ambition & injustice l'a principalement prouoqué à ce faire, car il a mostré envers les Juifs assez sa benignité, & douceur, n'ayant executé telles cruautez a l'endroit d'iceux cōme il pouuoit bien faire : comme tesmoignent les exēples recitez par Iosephe en son liure des antiquitez Iudaiques chapitre 4. liure 18. nonobstant qu'il eust receu par eux beaucoup des outraiges & iniures, estant par eux accusé devant le Consul Vitellius d'estre meurtrier, & pour ceste occasion s'estre reuoltez al'encontre de luy. car au commencement de son gouuernement de la Provincie de la Iudee. ou il auoit gouuerné dix ans: apres la mort de l'Empereur Auguste lequel auoit tenu l'Empire 57.ans six moys & deux iours

iours estant envoié par Tibere Empe
reur fils de Iulia femme d'Auguste
Empereur pour prendre possession
de son gouuernement, il fit porter de
nuict en la ville de Hierusalem des
Images de l'Empereur a couuert: la-
quelle chose trois iours apres engen-
dra grand bruit & tumulte entre les
Iuifs, car ceux qui estoient la furent e-
stonnez comme voians devant leurs
yeux leurs loix prophaner, pource q
leur loy ne leur permettoit de poser
vne seule image ou statue en la ville.
En sorte que ceux des champs enten-
dans le bruit & plaintes des habitans
de Hierusalem, s'en allerent en gran-
de diligence vers Pilate en la ville Ce-
saree & le prierent de grande affectio
que ces images & statues de l'Empe-
reur fussent ostez de la ville, & q les
droits du pays leur fussent gardez,
mais

mais Pilate ne voulant aucunement entendre leur requeste : pourtant se ietterent en bas par terre al'entour de la maison de Pilate, & furent la cinq jours & cinq nuits continuelles sans se bouger. Pilate voiāt cela mōta en son siege Iudicial faisant appeler les Juifs qui estoient en grand nombre, comme s'il eut délibéré de leur donner reponce, mais il y eut la tout incontinēt vne bande des soldats assamblez & bien armez, qui enuironnerent les Juifs & aiant le signe, se diuiserent en trois pour mieux enclore les Juifs, lesquels voyans ceste apparence non esperee des choscs espouventables furēt tous esperduz. Lors Pilate leur denonça qu'il les feroit tous tuer s'ils n'y reçoivent les images de Cesar, & quant & quant il fit signe aux gens de guerre de desgaigner leurs especes, les Juifs

D

tous en vn moment & comme d'vn^e
 mesme deliberation se ietterent bas
 par terre & presenterent leurs testes
 nues pour receuoir les coups des sol-
 dats, crias tous a haute voix, qu'ils ay-
 meroit beaucoup mieux estre tous
 taillez en pieces, & tuez, que de veoir
 prophaner leurs loix: adonc Pilate co-
 me doux & bening sans les mettre à
 mort, s'esmerueillant du grand zele
 que ce peuple auoit a leur loy fit com-
 mandement, que ces statues & ima-
 ges fussent ostees incontinent de Hie-
 rusalem. Despuis encors il monstra sa
 benignite & clemence en vn autre tu-
 multe ou trouble qu'il leur suscita, car
 il y auoit entre les Iuifs vn thresor sa-
 cré lequel ils appellent Corban. Pilate
 commanda qu'il fut desploie, & em-
 ploie pour faire faire les conduits des
 eaux, les quelles il faisoit faire venir de
 trois

trois cens stades, & pour cela se relevaient des complaintes du peuple Ju-
 daïque, tellement que mesmes ils en-
 uironnèrent avec grands crix & lamen-
 tations, le siège Iudicial de Pilate qui
 éstoit là venu en Hierusalem. Il auoit
 bien pourueu à leur tumulte, & pour
 cette cause il auoit meslé parmy le
 peuple des gens secretement armez
 & sur leurs armes portoient des rob-
 bes à la façon des autres, & leur com-
 mada de ne mettre point la main aux
 especes, mais bien qu'ils frappissent des
 gros bastons seulement, avec des me-
 naces. ayant ainsi pourueu il donna de
 rechef signe de son Tribunal, & tout
 incontinent les Juifs furent bastus, au
 cuns toutesfois inouirurent des coups
 les autres furent oppimez miserable-
 ment, enfiant contre l'intentio tou-
 tesfois de Pilate, lors la multitude se

D 2

reut,voiant la calamité de ceux qu'a-
uoient esté ainsi tuez autres exemples
pour cause de briefueté laisserōs,nous
contentans de ceux cy.

Copie de la sentence prononcée
par Ponce Pilate président en la Iudee
du Regne dixseptième, de l'Empereur
Romain Tibere, à l'encontre de Iesus
fils de Dieu & de la vierge Marie, nô-
mé Christ, condamné à mort de la
croix, entre deux voleurs, le vingt cin-
quiesme de Mars, trouvée miraculeu-
sement par les passans, en la ville d'A-
quilee, dedans vn tombeau faict d'u-
ne belle pierre, auquel furent trouuez
deux caisses : l'une de fer, & dedans
icelle, une de marbre fin, dedans
laquelle fut trouvée escri-
te en Hebreu, la sen-
tence cy apres
contenue.

L'an



Andixseptieme de l'Empire de
 Tibere, Empereur de tout le mon-
 de, monarque inuicible, & de l'O-
 lympiade. 121. de la Cliede l'annee 84. de
 la creation du monde, suiuant le millesime
 & la partition des Juifs: quatre fois 1174.
 de la propagation & accroissement de l'Em-
 pire Romain l'an 78. de la deliurance de la
 seruitude des Babyloniens, l'an quatre cens
 huictante: de la restitution du sacre Em-
 pre, 497. du consulat du peuple Romain, de
 Lucius Piso: du Proconsulat de Marcus
 Isauricus: du commencement du public gou-
 uernement de la Iudee, par Valerius Pale-
 stina: du temps que Quintus Flavius gouuer-
 noit en la ville & cite de Hierusalem, das
 laquelle estoit President tres-agreable Pon-
 ce Pilate Regent & gouuerneur de la basse
 Galilee: du temps d'Herode Antipater: du
 temps des souuerains sacrificateurs du saint
 temple, Anne, Caiphe, Alismael: du temps

D 3



Digitized by Google

des chefs du sainct temple Rabaham, An-
chabel, Joachim: & des Centeniers, Comtes
Romains, & de la cité de Hierusalem, Quin-
tus Cornelius Sublima, & Sextus Pompi-
lius Ruffus, le vingt cinquiesme iour de
Mars. Le Ponce Pilate, president pour l'Em-
pire Romain entré au palais & siegeprin-
cipal, iuge & condamné par sentence de
mort Iesus nommé des Juifs Christ Nazar-
ien, du pays de Galilee, comme un homme
seditieux en la loy Mosaique, & contraire
à la loy de l'Empereur Tibère, nous le con-
damnons à estre mis & attaché avec des
clois, en l'arbre de la croix, à la maniere des
criminels & malfaicteurs! & estant icy en
l'assemblée de plusieurs riches & pauures,
comme ainsi soit, qu'il n'ait cessé de mettre
troubles & dissention par toute la Iudee, soy-
disant fils de Dieu Roy d'Israel, avec mena-
ces de la ruine de ceste cité de Hierusalem,
& du sainct temple. Et en outre, comme
ainsi.

ainsi soit qu'il ait refusé de paier le tribut à Cesar, ayant prins la hardiesse d'entrer en ce ste dite cité, & au sainct temple avec palmes & magnificence, comme Roy, menant apres soy une grande partie du peuple, nous commandons à nostre premier Centenier Quintus Cornelius, de mener publiquement par ceste cité ledict Iesus Christ lié, flagellé, vêtu de pourpre & couronné d'espinés, portant sa croix sur ses espaules, à fin de servir d'exemple à tous malfaicteurs. Nous voulons qu'avec iceluy soient menez deux voleurs meurtriers: & qu'il sorte puis apres par la porte de la ville Giagarole, nommee Antonienne, pour estre mené au lieu public de la montagne dicté de Caluaire, & pour y estre crucifié: & quand il sera mort, nous voulons que le corps demeure pendu sur la croix, pour un commun spectacle de tous malfaicteurs, & que sur la croix soit mise este superscription en trois langues: en Hébreu

brieu'. Iehudim Melech Nosrj Ies-chua. *En Grec, Iisos Nazoraios ó Vasilikon Iodaion. En Latin, Iesus Nazarenus Rex Iudeorum.* Nous commandons en outre, que personne de quelque qualité & condition qu'elle soit, n'entreprene & soit si temeraire d'empescher telle iustice par nous faicte, administree & exercee, selon la rigueur des decrets & loix des Romains, sur les Juifs, sur peine d'estre rebelle à l'Empire Romain.

TESMO

T E S M O I N S D E N O-
stre sentence de douze Tribus d'Israel,
Par les Pharisiens.

Rabbani.

Daniel.

Rabbani le deuxième.

Ioanni.

Bonicat.

Rabbani.

Insabec.

Paricuhâ.

Rabbani.

Simeon.

Bonet.

Par les souverains prestres.

Rabbani, Zados, Bonicasalbo.

Notaires du present acte public criminel.

Notan. Berta.

*De la part de l'Empire, & President
des Romains.*

E

34

ALLUSION SVR LE NOM
de la ville d'Aquila en François
dict Aigle.

OR croyez certainemēt avecques moy,
amy Leſteur, qu'il n'est pas ſans quel-
que grād myſtere que ceste ſentēce, com-
me nous auōs deſia dit cy deſſus plusieurs
fois, s'est trouuee en ceste fuſdite ville d'A-
quila, dite en Latin *Aquila*, comme nous
auons deſia touché aussi : & l'Italien retiēt
la meſme appellation, qui ſignifie l'Aigle,
en noſtre langue. Car l'Aigle a eu l'hōneur
de ſignifier tousiours par deſſus tous au-
tres oyſeaux quelque bon encontre, & eſt
à preſumer que pour ceste cause, & par vn
certain & heureux preſage, la fuſdite ville
d'Aquila, portant le nom d'Aigle, nous a
gardé & deſcouvert vn gage ſi prospicieux, &
donne vn ſi bon encontre. L'Aigle nous
ſignifie la proſperité qui eſt envoiée du
Ciel, comme bien le ſaint Alfaréon
Autheur fort ancien ; diſant, qđc Iupiter,
veulent faire la guerre aux Geans, fift fa-
ſacrifice au Ciel, & que le vol de l'Aigle luy
fut au preſage de fa victoire, & qu'il en
porta

porta vne d'or en son enseigne, apres qu'il eut vaincu. Les anciens disoyent qu'il falloit auoir songneusement egard aux gestes & manieres de cest oyseau, pour ce qu'en volant il donnoit vn tres-heureux presage & succes des affaires, comme Arexion Parrhasius, signifia à Xenophon, qui se preparoit d'aller à l'encontre des Bythyins. Quād l'Aigle estoit assise, elle denotoit qu'il auientroit quelque grād cas, en quoy néātmoins y auroit vne biē grande peine, à cause que les autres oyseaux là molestant, quād elle est en ceste maniere. Ce presage se presenta au mesme Xenophon, s'acheminant d'Ephese vers Cyrus: car il cogneut par vne Aigle, assise à droite, qu'avec grāde peine il obtiēdroit quelque grande louange, comme il luy aduint depuis. C'est vnc chose merueilleuse que cest Aigle, est indice de mesme chose par tout le monde: ce qui ne se trouve en tout le demourant des oyseaux, desquels ceux là, qui portent bon encontre aux vns, sont malheureux pour les autres. Et ainsi cesta ville porte le nom de l'Aigle; pour auoir gardé, ou pour ce qu'elle deuoit garder vn

bòn encontre, & bien vniuersel à tous Chrestiens. Mais à qui est-ce que l'Aigle n'a tousiours annōcé quelque bien & prospérité? s'est-il iamais passé aucune guerre, en laquelle on l'ait peu voir ocieuse? soit que l'on voye l'histoire des Assyriens, des Medes, des Perses, que l'on fueillette les Annalles des Grecz, des Macedoniens, la gloire & le cōble de felicité des Romsains? ausquels y a-il chose qui ait esté en plus grande recommandation, qu'ils ayent estimée plus sainte & plus honorable, que l'Aigle? Et pour en montrer l'exemple est-ce pas chose admirable d'vne Aigle, laquelle se tint assise tout le long d'un iour, sur le ioug du char de Gordius, pauure homme, ce qui demonstroit que son fils Mydas, seroit Roy de Phrygie. Comme la famille des Heraclides, entre les Argines, fust venuë à defallir, de laquelle ils auoyēt accoustumé deslire anciennement leurs Roys, ils furent demander auis à l'Oracle, touchant la creation d'un Roy, ausquels fut faite responce, que l'Aigle leur enseigneroit cela. Quelques iours apres, l'Aigle descendant d'en haut, se vint asseoir sur

la

la maison d'Ægon , & par ainsi fut esleu
 Roy du consentement d'vn chacun. L'Aigle par semblable, donna à entēdre à Hieron , ieune homme Sicilien , de basse condition, qu'il seroit quelquefois Roy, pour ce qu'elle se vint asseoir sur son bouclier, ainsi qu'il estoit à la guerre. Chacun sçait ce que l'on recite de Tarquinius Priscus, auquel vne Aigle osta le chapeau, comme il estoit en chemin d'aller à Rome, qui luy fut vn presage de sa principauté , suivant l'interpretatiō de sa femme Tanaquil. Il en auint, tout, & autant à Diadumenus, fils de Macrin, allant par les chāps , lequel vne Aigle defula , & posa le chapeau d'iceluy , sur le chef de la statuë d'vn Roy, pour luy annōcer qu'il paruiendroit à telle maiesté. Ainsi que C. Marius, estant petit garçon eust trouué vn nid d'Aigle, avec sept petis, il le print & le porta à son pere, lequel émerueillé de cela en demanda l'opinion des deuins, qui luy firent responce, que par sept fois, son fils auroit la souveraine puissance: aussi auint qu'il fut le premier sept fois Consul. Plutarque neantmoins, ennemy de l'histoire Romaine, estime

stime cecy fabuleux , pour ce que les au-
teurs escriuent que l'Aigle ne faict point
plus de deux petis,cōbien que Musée dise
qu'elle en eclost trois , desquels elle en
reiette deux & en nourrit vn : auquel ie
peux tespondre qu'il faut croire cela com-
me chose prodigieuse , par ce mesme , que
le pere fut esbahy de voir sept petis d'Ai-
gle, cōtre nature, cōme estoit prodigieux
le fruict de la truye, laquelle fit trente co-
chons. Au demeurant , quant à ce nombre ,
sept heures apres la naissance d'Albinus ,
ainsi que le festin s'en fairoit , l'on apporta
sept petites Aigles , qui furēt posees à l'en-
tour du berceau de l'enfant : duquel presa-
ge le pere fut d'autant plus aise , que c'est
vné chose rare de voir en Afrique des Ai-
gles à Hadrumente , lieu de sa natiuité . Ne
fust ce pas vn merueilleux presage à Octa-
vian , auquel disnant en vn bois , à deux
lieues de la ville , sur le chemin de la Chā-
pagne , vne Aigle , osta le pain de la main , à
l'impourieu , & puis apres avoir volé bien
haut retourna , & deuala doucement , &
le luy remit en la main : l'Aigle par sembla-
ble qui n'auoit iamais esté veue à Rhodes ,
alla

alla s'asseoir à la bonne heure, sur le feste
 de la maison où Tybete se tenoit, peu de
 iour auant qu'il fust r'appelé. Cōme Clo-
 di^o, qui seruoit de rīsee à la court Romai-
 ne, eust à la parfin esté fait Consul, par le
 moyen de Caius, son neveu, vne Aigle se
 yint ietter sus son espaule droicte, ainsi
 qu'il entroit au Palais, avec les Huissiers,
 en signe qu'il seroit Empereur. Auint aussi
 que deuant que l'on donnast la bataille
 Bebriaque, deux Aigles combatirēt l'une
 contre l'autre, à la veue d'un chacun, &
 quād l'une fut vaincuë, en vint un troisième
 du costé du Leuant, qui chassa l'Aigle,
 laquelle estoit demeuree victorieuse : par
 ainsi Vaspasian, surenu des parties d'O-
 rient, où il commandoit, obtint la princi-
 paute, ce pendant que deux Empereurs
 s'entrefaisoient la guerre, il aduint aussi
 au moyen d'une Aigle, que l'on iugea Ma-
 ximus deuoist estre Empereur, nonobstant
 qu'il fust de petit lieu, & venu d'un ferru-
 rier, & selon quelques autres, d'un char-
 pentier : & furent de cest advis pource
 qu'une Aigle luy auoit porté beaucoup
 de chair de bœuf; quand il fut né (parquoy
 il fut

il fut esleu Empereur, en vn temps fort calamiteux , à fin de résister à la cruauté de Maximinus) mais voyant l'Aigle susdite ceste chair par terre, à laquelle l'on faisoit cōsciēce de toucher, elle la releua & l'emporta en vne prochaine chappelle dediee à Iupiter. Par vn semblable prodige , vne Aigle enleua du berceau Aurelian, sans luy faire aucun mal , & le posa dessus vn autel, pres vne chappelle , s'estant d'auanture trouué sans feu. Mais à quel propos alleguay-ie tant d'exemples de l'Aigle, signifiant bon encontre, seigneurie & principauté? c'est pour montrer que non sans cause ce nom a esté baillé à ceste ville susdite du Royaume de Naples , non pour le regard seulement qu'elle deuoit estre la principale de la Prouince, comme l'Aigle est la principale & maistresse des autres oyseaux, mais pource qu'elle deuoit auoir cest honneur & prerogatiue , de garder en ses cabinets , le seau de nostre salut , & la susalleguee sentence de la mort de nostre Sauveur , Roy des Rois , & Empereur des Empereurs , qui sont designez au moyen de l'Aigle. Mais il se peut faire, dira quelqu'un

qu'vn que tout ce que i'ay dit cy dessus,
 es exemples susditz, soit venu par accidēt
 attendu que nous voyons auenir tous les
 iours, choses encores plus émerueillables
 aux hommes les plus contemptibles du
 monde, dont ils n'aquerent aucun renom
 & louange : & faut penser que les choses
 susdites ont esté remarquees, pource que
 les faits & propos de ceux là, qui sont es-
 leuez en quelque haut degré d'honneur,
 sont volōtiers recueillis comme Oracles:
 mais accordons aux querelleux, que ces
 choses ne soyent veritables, ie croy qu'ils
 ne niront pas qu'il faut qu'il en soit quel-
 que chose, par-ce que si souët les Aigles
 ont montré, comme l'on se deuoit porter
 aux affaires , voire mesmes ont esté en-
 uoyees par permissiō de Dieu , pour auer-
 tir les hommes de la fin & succes de leurs
 entreprisnes. Et pour continuer l'allusion
 de nostre *Aquila*, ou Aigle : Comme Ale-
 xandre de Macedone fust né, deux Aigles
 se vindrent soir toute celle iournee, sur le
 coupeau de la maison où il estoit né, pour
 montrer qu'il auroit deux Empires, l vn
 d'Europe, l'autre d'Asie. Celle qui sortit

F

d'yne armee naualle , pour aller en terre , où elle s'assit,donna à entēdre qu'il falloit vaincre & debeller les Perses par terre , plustost que par la mer , suiuant mesme l'interpretation d'Alexandre , contre l'opinion de Parmenon , & en celle furieuse bataille , qui fut donnee à Artelle , entre Alexandre & Daire , fut veue vne Aigle descendre peu à peu , sur le chef d'Alexandre , laquelle ne s'estonna aucunement du bruit des armes , ny d'entēdre chamailler , ains demoura longuement comme pēduē à l'entour du cheual du Roy , pour montrer quelle seroit l'yssuē de ce cruel combat . Auint vn semblable presage à Fabius Valeus ,cōme on lit en Tacite , car le meisme iour qu'il fut prest de faire marcher son armee , y eut vne Aigle , qui en fut cōductrice , volant tout doucemēt , selon que le cāp marchoit , sans s'effrayer du tumulte & bruit des soldats , qui l'admiroyent & la saluoyēt : ce qui leur fut vn certain presage de leur bon heur & prosperité . Autāt en aduint à Vitellius , allant au deuant d'Othon , avec ces forces , ausquelles vne Aigle venant de la partie droicte , & les deuan

deuant monstroit le chemin. En la
memorable bataille , en laquelle quinze
mille Locrois seulement, vainquerent & des-
firent deux cens vingt mille Crotonois,
on dit qu'il y eut vne Aigle, qui ne se par-
tit iamais du costé des Locrois, tant que la
bataille dura , volant tousiours à l'entour
d'eux,iusques à ce qu'ils demeurerent vi-
ctorieux. Il y a donc quelque grād myste-
rie au nom de ceste ville appellee du nom
de l'Aigle, qui est le prefige de la victoire,
en ce que ceste ville Aquila a tenu caché
& découvert, en fin la sentece de cōdam-
nation & de mort de nostre Sauveur Ie-
sus-Christ , lequel mourant à vaincu la
Mort,& a obtenu la victoire à l'encontre
du diable ainsi l'Aigle , ou la ville portant
le nom de ce Royal oyseau , nous à porté
bon heur , suivant l'allusion, en nous de-
couvrant vne chose tant rare,& la certifi-
cation que nous auons de la victoire que
nous obtenons à l'encōtre de la chair Sa-
tā.& le mōde, par la mort de Iesu Christ,
si nous voulons deuilement faire nostre
profit de sa Croix. I E S U S C H R I S T e s t
nostre Aigle , & a bon droit luy peut l'on

F 2

attribuer ce nom, p̄tis que l'Aigle signifie l'autorité & Royalle maiesté. Ce qu'estant ainsi y a-il vn plus grand Roy que I E S V S C H R I S T , qui est celuy qui proprement donne les Empires, Royaumes & Coronnes, de maniere qu'à iuste cause, on luy peut attribuer le tiltre d'Aigle, par vne certaine allusion aux vertuz de cest oyseau, dōt le naturel est d'estre charitable & misericordieux, cōme veritablement I E S V S C H R I S T nostre Sauveur, s'est montré tel en nostre endroit. L'Aigle est benigne: I E S V S C H R I S T n'est seulement l'exemple de douceur & benignité, ains la Benignité mesme. Et surce ic ne veux pas oublier, q̄ les modernes ont representé l'Aigle, avec vn autre oyseau, mangeans ensemble en vn mesme lieu, pour denoter la benignité, & veux alleguer à ce propos, ce que i'ay leu d'admirable en Plutarque. Comme la peste fust anciénement fort aspre en Lacedemone, on fut auerty par l'Oracle qu'elle cesseroit, en imolant par chacun an quelq̄ie damoiselle vierge: à quoys les Lacedemoniens obeirent: ce pendant auant que le sort tōba sur Heleine: & ainsi qu'on

qu'on la menoit pour estre sacrifiee, deua-la vne Aigle, qui print le cousteau d'entre les mains du Sacrificateur , le porta en vn endroit, ou il y auoit vn troupeau de bes-tes , & le laissa tomber sur vne genice : & pour ceste cause, ce sacrifice fut retranché & aboly , comme Aristodeme a enseigné. Il en auint à Rome , tout autant , & pour la mesme occasion, en la personne de Valeria Luperca, cōme Aristide escrit, en son dixneufieme liure de son histoire d'Italie. Et pour vn exemple de plus grande beni-gnité, denotant mesmes la recōpense d'un plaisir receu. Crates de Pergame & Stesiphore Poëte, recitent quasi vne mesme hi-stoire : comme s'ensuit, Cōme seize mois-sonneurs eussent enuoyé vn de leurs com-pagnōs chercher à boire, il trouua vn ser-pent en vne fontaine, lequel s'estoit noué estoittement à l'entour de l'Aigle, en sor-te qu'il la suffoquoit. Le moissonneur a-yant sa fauille s'approcha , & couppa le serpent en deux, sauuant l'Aigle qu'il l'aif-sa enuoler , & puis s'en alfa puiser de l'eau en sa cruche , qu'il porta à ses cōpagnons, lesquels en beurent tous , mais quand ce

vint qu'il en voulut boire, l'Aigle fut là
incontinent, laquelle l'empescha de ce
faire; le moissonneur estonné de cela, &
criant apres l'Aigle qu'il recognoissoit, la
cuidoit bien accuser d'ingratitude, & con-
ter à ses compagnons tout le faict, quand il
les vid tous, par cy, par là, tirer à la fin &
mourir. Alors cogneut-il bien que l'eau
qu'ils auoyent beu, en estoit cause, pour ce
que le serpent l'auoit empoisonnée, & que
pour ceste cause, l'Aigle reconnoissant le
plaisir à elle faict, l'auoit empesché d'en
boire, & luy auoit par consequent sauué la
vie, vsant en son endroit du mesme tour,
qu'il luy auoit ioué, estant en danger du
serpent. Nest-ce pas grand cas que l'Aigle
ne faict compte du tort & de l'iniure à elle
faite? Et c'est pourquoy, pour signifier
l'homme contempteur du tort qu'on luy
faict, aucuns ont inuenté la maniere de
peindre vne Aigle, se tenant coy, douce &
ne menacat du bec, & de mettre vne cor-
neille au dessous, qui l'agace & l'impor-
tune selon son naturel: mais l'Aigle n'en
faict non plus d'estat, que l'Elephant, de la
mouche. Ce qui represente l'incompara-
ble

ble bōté & benignité de nostre Seigneur,
 vraye & parfaite Aigle , lequel a cōtemné
 tous les desplaisirs qui luy ont esté faictz
 au monde , n'a point regardé aux torts &
 iniures à luy faictes , aux embusches , qui
 luy ont esté dressées, ains a pardonné à ceux
 qui luy ont fait mal. Luy mesme dōne ce
 noble titre d'Aigle, à ses Apostres, quād il
 dit, en vn certain passage de S. Matthieu,
Là où sera le corps, les Aigles s'assembleront: A-
 Damance par le corps, entend le mystere
 de la passion de nostre Seigneur : par les
 Aigles les Apostres , desquels Esayē dit,
Ils prendront des ailes comme les Aigles, cour-
ront & ne seront jamais lassez:iront & n'aurōt
jamais faim: ou bien suiuant vne autre in-
terpretation , Courront & n'auront point de
peine , chemineront & ne seront point lassez.
 A laquelle exposition Euchere s'accorde,
 disant , sur ce passage : que par les Aigles,
 les ames sont entenduës , & qu'il faut en-
 tendre ce lieu de Salomon, *La voye de l'Ai-*
gle au ciel: de l'Ascension de Iesus Christ,
 la vraye Aigle : de maniere que non sans
 quelque grand mystere , la sentence de sa
 mort & condamnation , s'est trouuee es-
 troit-



troittement enclose, en la ville de ce nom,
Aquila, pour monstrarer par vne certaine
 figure, l'excellence du lieu, par le moyen
 de ce Tresor, tant noble & excellent, qui
 s'est trouué de ceste tant clair voyante Ai-
 gle, qui vole (disoit Irenee) que les Pro-
 phetes ont annoncée, & laquelle, par le
 moyen de S. Iean, mesmes repre-
 senté, au moyen de l'Aigle,
 manifeste la grace du
 saint Esprit, en
 l'Eglise.

PRIVILEGE.

EST permis à Jean Stratius, marchant Li-
 braire, faire imprimer la presente sentence
 de Mort, donnée à l'encontre de nostre Seigneur
 IESVS CHRIST, par Ponce Pilate. Et de-
 fenses à tous autres Libraires & Imprimeurs,
 de imprimer ne faire imprimer, la susdite sen-
 tence, à peine de confiscation desdits Livres, &
 d'amende arbitraire. Fait le neuvième de
 Ianvier, 1581.

DE LANGES.



H. nac L 20

Digitized by Google



14



